

IAE CLERMONT AUVERGNE
SCHOOL OF MANAGEMENT



CLERMONT AUVERGNE
School of Management



ANNÉE UNIVERSITAIRE
2025/2026

DIPLÔME NATIONAL DE MASTER FINANCE (2ÈME ANNÉE)

PARCOURS CONFORMITÉ ET MAÎTRISE
DES RISQUES JURIDIQUES ET FINANCIERS

Arrêté d'accréditation du 30/06/2021 du Ministère de l'Éducation
Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Fiche RNCP n°35913



IAE

CLERMONT AUVERGNE

School of Management



SOMMAIRE

01

OBJECTIFS

03

PRÉ-REQUIS

01

COMPÉTENCES

03

DURÉE ET DATES

02

MÉTIERS VISÉS

03

PUBLICS VISÉS

02

SECTEURS D'ACTIVITÉ

04

COÛT DE LA FORMATION

02

ENQUÊTE SUR LE DEVENIR
DES DIPLÔMES

04

CONTACTS

03

DÉPÔT DES DOSSIERS
DE CANDIDATURE

05-06

PROGRAMME ET CALENDRIER
DE LA FORMATION



OBJECTIFS

Ce parcours a pour objectif d'assurer une formation professionnelle spécialisée autour des métiers de la conformité, en particulier au sein des établissements de crédit, des organismes d'assurance, des entreprises d'investissement voire des cabinets d'audit. De surcroît, et plus largement, il a vocation à former les étudiants à la maîtrise des risques juridiques et financiers. A cet effet, cette formation permet d'acquérir les fondamentaux théoriques et les compétences techniques indispensables à la maîtrise des différentes missions d'analyse et de contrôle réglementaires dans le secteur bancaire et financier.

COMPÉTENCES

- Maîtriser les marchés financiers (acteurs, opérations, réglementation)
- Connaître la réglementation en matière bancaire et financière
- Connaître les principales règles prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux organismes d'assurance
- - Comprendre la gouvernance des entreprises bancaires et financières
- Maîtriser la conformité et le contrôle interne
- Maîtriser la cartographie des risques et les outils de contrôle opérationnels.
- Maîtriser la recherche d'informations et la veille réglementaire permanente
- Appréhender le comportement des banques face aux risques de crédit et de défaillance d'entreprise
- Savoir utiliser les outils d'analyse de données
- Communiquer efficacement par écrit en fonction des besoins et du public
- Savoir mettre en oeuvre les paradigmes scientifiques dans des démarches de recherche conduisant à des recommandations
- Savoir organiser un travail de groupe sur des dossiers complexes et transdisciplinaires.

MÉTIERS VISÉS

- Expert métiers conformité
- Chargé de conformité
- Compliance Officer
- Manager conformité
- Responsable conformité
- Métiers de la conformité (contrôle interne, lutte anti-blanchiment, sécurité financière...)
- Responsable de la déontologie
- Responsable de la lutte anti-blanchiment



SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Analyse de crédits et risques bancaires
- Analyse et ingénierie financière
- Conception et expertise produits bancaires et financiers
- Direction administrative et financière

ENQUÊTES SUR LE DEVENIR DES DIPLÔMÉS

<https://www.uca.fr/formation/devenir-des-etudiants/master>



DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Du **03/03/2025** au **06/04/2025** sur l'interface e-candidat : <https://ecandidat.uca.fr/#!accueilView>

Après une première **phase d'admissibilité** (étude de dossier), un entretien portant sur le projet professionnel du candidat sera organisé.

Toutes les informations seront communiquées via E-candidat (10 à 15 stagiaires recrutés par cycle d'études).
Nota : A l'issue de cette 1ère session de candidature, une seconde session de recrutement pourra être organisée sous réserve de places disponibles. Merci de consulter régulièrement le site de candidature.

PUBLICS VISÉS

- Étudiant
- Candidat en alternance (contrat d'apprentissage (M2) et contrat de professionnalisation (M2) via financement OPCO et/ou entreprise)
- Salarié (financements : entreprise, CPF, CPF de transition professionnelle, auto-financement, ...)
- Demandeur d'emploi (financements : CPF, Pôle emploi, aide individuelle régionale, auto-financement, ...)

DURÉE ET DATES

Du 08/09/2025 au 28/08/2026

Master 2ème année : 525 heures (508 heures de présence universitaire + 17 heures d'examen) + application pratique (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, stage de 3 à 6 mois, contrat de travail en adéquation avec la formation, statut auto-entrepreneur)

Les cours auront lieu en journée du lundi au vendredi.

En raison de contraintes pédagogiques, exceptionnellement, certains cours pourront être positionnés le samedi matin.

PRÉ-REQUIS

Bac+4 ou Validation des Acquis Professionnels (public ayant une expérience professionnelle dans le domaine mais n'ayant pas un bac+4).





COÛT DE LA FORMATION

- **Formation continue** (salarié, demandeur d'emploi, ...) 9 607.50 € (18.30 €/heure)
- **Contrat de professionnalisation (uniquement en 2ème année)** : 9 607.50 € (18.30 €/heure)
- **Contrat d'apprentissage** : coût contrat défini par les OPCO et les CPNE (branches d'activité professionnelles) en application de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.
 1. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur privé, l'IAE Clermont auvergne ne demandera pas de reste à charge aux entreprises (sous réserve de révision du coût contrat par France Compétences). Le coût contrat défini par l'OPCO sera le coût facturé. Pour plus d'information nous vous invitons à prendre contact avec votre OPCO de référence.
 2. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur public, le tarif sera égal au coût contrat défini pour les entreprises du secteur privé (sous réserve de révision du coût contrat par France Compétences).

Droits d'inscription universitaire

De l'ordre de 250 € (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage non concernés)

(Les droits d'inscription au diplôme sont définis au niveau national pour chaque année universitaire. Pour 2025/2026, ils seront connus en juillet 2025.)

CONTACTS

• Responsables pédagogiques :

Selim Mankai - Maître de conférences / selim.mankai@uca.fr

Benoît Raynaud - Maître de conférences / benoit.raynaud@uca.fr

Anthony Maymont (École de Droit) - Maître de conférences / anthony.maymont@uca.fr

- **Scolarité** : scola.iae@uca.fr
- **Formation continue** : fc.iae@uca.fr
- **Alternance** : alternance-stages.iae@uca.fr

Équipe pédagogique :

<https://iae.uca.fr/liae/offre-de-formation-responsables-pedagogiques>



PROGRAMME DE LA FORMATION

ECTS	UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (Nom complet)	INTITULÉ EC Éléments constitutifs	Nombre d'heures prévues + Répartition pédagogique
Semestre 3			
12	FONDAMENTAUX JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES	Droit des Marchés Financiers	21h CM
		Fondements de la Réglementation Bancaire et de l'Assurance	21h CM
		Défaillances Bancaires et Financières	21h CM
12	FONDAMENTAUX ECONOMIQUE ET FINANCIERS	Principes de la Gestion des Risques	21h CM
		Théories Economiques des Crimes Financiers	21h CM
		Techniques Avancées de Détection des Fraudes	21h CM
6	APPROCHES TRANSVERSALES	Responsabilité Sociale de l'Entreprise	21h CM
		Business and Compliance	14h CM
Semestre 4			
3	ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, JURIDIQUE ET FINANCIER	Introduction à la Conformité, au Contrôle Interne et au risque de fraude	28h (21CM+7TD)
		Le cadre législatif et réglementaire de la Conformité	21h (14CM+7TD)
		Les Réformes Bâle II, Bâle III : Contexte, Contenu et Conséquences	7h CM
		Certification AMF	7h TD
6	CONFORMITÉ ET CONTRÔLE INTERNE	La fonction Conformité dans la Banque	21h (14CM+7TD)
		Reporting en matière de Conformité	28h (21CM+7TD)
9	GESTION DES RISQUES	Expertise dans la Prévention du Risque de Non-Conformité	70h (42CM+28TD)
		Surveillance des Risques de Non-Conformité	63h (49CM+14TD)
3	MÉTHODOLOGIE	Méthodologie du Mémoire Universitaire	6h CM
9	INSERTION PROFESSIONNELLE	Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation ou Stage	

MASTER MENTION FINANCE

Parcours CONFORMITÉ ET MAÎTRISE DES RISQUES JURIDIQUES ET FINANCIERS 2ème année (M2 CMR/JF)
525 heures de présences universitaires du 08/09/2025 au 28/08/2026

09/2025		10/2025		11/2025		12/2025		01/2026		02/2026		03/2026		04/2026		05/2026		06/2026		07/2026		08/2026		09/2026		
m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	
1	Lun		Mer	Sam	Toussaint	Jeu	J. de l'An	Dim		Mer		1er Mai	Ven							1	Lun		Sam		1	Mar
2	Mar		Jeu	Dim		Ven		Lun		Jeu			Sam		Jeu					2	Mar		Dim		2	Mer
3	Mer		Ven	Lun		Sam		Mar		Ven			Dim							3	Mer		Lun		3	Jeu
4	Jeu		Sam	Mar		Dim		Mer		Sam			Lun							4	Jeu		Mar		4	Ven
5	Ven		Dim	Mer		Lun		Jeu		Dim			Mar		Pâques					5	Ven		Mer		5	Sam
6	Sam		Lun	Jeu		Mar		Ven		Lun			Mer		L. Pâques					6	Sam		Jeu		6	Dim
7	Dim		Mar	Ven		Mer		Sam		Mar			Jeu							7	Dim		Ven		7	Lun
8	Lun		Mer	Sam		Jeu		Dim		Mer			Ven							8	Lun		Sam		8	Mar
9	Mar		Jeu	Dim		Ven		Lun		Jeu			Sam							9	Mar		Dim		9	Mer
10	Mer		Ven	Lun		Sam		Mar		Ven			Dim							10	Mer		Lun		10	Jeu
11	Jeu		Sam	Mar		Dim		Mer		Sam			Lun							11	Jeu		Mar		11	Ven
12	Ven		Dim	Mer		Lun		Jeu		Dim			Mar							12	Ven		Mer		12	Sam
13	Sam		Lun	Jeu		Mar		Ven		Lun			Mer							13	Sam		Jeu		13	Dim
14	Dim		Mar	Ven		Mer		Sam		Mar			Jeu							14	Dim		Ven		14	Lun
15	Lun		Mer	Sam		Jeu		Dim		Mer			Ven							15	Lun		Sam		15	Mar
16	Mar		Jeu	Dim		Ven		Lun		Jeu			Sam							16	Mar		Dim		16	Mer
17	Mer		Ven	Lun		Sam		Mar		Ven			Dim							17	Mer		Lun		17	Jeu
18	Jeu		Sam	Mar		Dim		Mer		Lun			Lun							18	Jeu		Mar		18	Ven
19	Ven		Dim	Mer		Lun		Jeu		Mar			Mer							19	Ven		Mer		19	Sam
20	Sam		Lun	Jeu		Mar		Ven		Lun			Mer							20	Sam		Jeu		20	Dim
21	Dim		Mar	Ven		Mer		Sam		Mar			Jeu							21	Dim		Ven		21	Lun
22	Lun		Mer	Sam		Jeu		Dim		Mer			Ven							22	Lun		Sam		22	Mar
23	Mar		Jeu	Dim		Ven		Lun		Jeu			Sam							23	Mar		Dim		23	Mer
24	Mer		Ven	Lun		Sam		Mar		Ven			Dim							24	Mer		Lun		24	Jeu
25	Jeu		Sam	Mar		Dim		Mer		Lun			Lun							25	Jeu		Mar		25	Ven
26	Ven		Dim	Mer		Lun		Jeu		Dim			Mer							26	Ven		Mer		26	Sam
27	Sam		Lun	Jeu		Mar		Ven		Lun			Mer							27	Sam		Jeu		27	Dim
28	Dim		Mar	Ven		Mer		Sam		Mar			Jeu							28	Dim		Ven		28	Lun
29	Lun		Mer	Sam		Jeu		Dim		Mer			Ven							29	Lun		Mer		29	Mar
30	Mar		Jeu	Dim		Ven		Sam		Jeu			Sam							30	Mar		Dim		30	Mer
31			Ven			Sam				Dim			Dim							31			Lun		31	
		0,0	0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0							0,0

Dimanches et jours fériés et fermetures centre	525h	1/2 journée de Soutenance, le reste du temps en entreprise
Fermeture IAE mais possible période en entreprise	Examen Terminal	Pour les stages : Périodes en entreprise possible
	Périodes universitaires	Pour les contrats d'alternance : Périodes en entreprise

En application de l'article L622-35 du code du travail pour la préparation de ses épreuves, l'alternant, en contrat d'apprentissage uniquement a droit à un congé supplémentaire de 5 jours ouvrables dans le mois qui les précède et sur la période entreprise. Ces jours s'ajoutent aux congés payés et sont rémunérés.

NB : Ce calendrier est donné à titre d'information, il pourra subir de légères modifications en raison de contraintes pédagogiques.

NOTES

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.



IAE

CLERMONT AUVERGNE

School of Management



“Thinking global, acting local”

RETROUVEZ NOTRE CAREER CENTER



Le service relations entreprises de l'IAE déploie et anime un Career Center toujours en lien avec les attentes du marché de l'emploi et votre projet professionnel :

<https://iae-clermont-auvergne.jobteaser.com>

Des offres de stage, d'alternance, de premier emploi et des opportunités à l'international disponibles sur site internet et appli mobile.

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



<https://iae.uca.fr/>



/IAEAuvergne



[/school/iae-auvergne-school-of-management/](https://www.linkedin.com/school/iae-auvergne-school-of-management/)



@iae_clermont_auvergne



www.youtube.com/c/IAEClermontAuvergne



CLERMONT AUVERGNE
School of Management

#ESPRIT
IAE